

17.3506 POSTULAT

Créer une force opérationnelle afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger

Argumentaire

Dans le contexte de crise migratoire et de chômage chez les jeunes dans de nombreux pays, la formation pour tous et l'accès à l'emploi sont des enjeux de la stabilité de nos sociétés. Dans de nombreux pays, la formation professionnelle donne un véritable espoir aux jeunes et apporte une contribution décisive à la réduction de la pauvreté. Sans oublier leur apport pour la cohésion sociale et la reconnaissance des femmes.

En décembre 2016, nous avons décidé de renforcer le soutien à la formation professionnelle dans le cadre de notre politique de coopération internationale pour la période 2017-2020. Nombreuses et nombreux sont d'ailleurs ici les collègues qui peuvent témoigner, en tant qu'anciens ou actuels présidents/vice-président-e-s du Conseil des Etats et membres de délégations, que la Suisse est une référence pour beaucoup de pays : la formation professionnelle suisse est appréciée, souhaitée et même très demandée à l'étranger.

Il faut le rappeler, les moyens engagés dans la formation professionnelle à l'étranger profitent à notre pays, à notre économie, à nos entreprises et à notre population. Un petit exemple parmi tant d'autres. Durant mon séjour en Algérie en tant que Président du Conseil des Etats, je me suis rendu à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA), qui offre en partenariat avec l'Ecole hôtelière de Lausanne, une formation de qualité internationale dans le domaine des métiers de l'accueil. Cette offre permet des échanges d'élèves et d'enseignants avec l'Algérie, l'un des partenaires économiques principaux de la Suisse en Afrique. C'est un secteur d'activités en plein essor dans de nombreuses régions du monde et ne pensez-vous pas qu'une petite cellule - un praticien, un enseignant - figurant par exemple dans un registre de prestataires/conseillers ne serait pas utile ?

Si les efforts déjà consentis sont à saluer, le Conseil fédéral avouait cependant dans sa réponse à l'interpellation 16.3782 qu' « il est possible d'étendre ces activités à d'autres pays ou régions prioritaires de la DDC, pour autant que le gouvernement partenaire le souhaite ».

Il ajoutait : « La Suisse souhaiterait établir davantage de partenariats de développement public-privé ».

Par conséquent, la collaboration et les échanges des bonnes pratiques suisses en matière de formation professionnelle peuvent encore être améliorés au niveau international.

Il y a moins d'une année, le Conseil fédéral indiquait d'ailleurs qu'en réponse à des demandes régulières de beaucoup de pays, une cellule de soutien à disposition des pays qui le souhaitent, était en réflexion en collaboration avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.

Parmi les pistes à explorer, **le présent postulat invite prioritairement le Conseil fédéral à examiner les modalités permettant d'intensifier et d'élargir le soutien et le conseil aux pays étrangers désirant développer des projets de formation professionnelle.** Il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure étatique avec l'engagement de plusieurs employés, mais tout d'abord d'établir un bilan de notre fonctionnement et examiner les possibilités de renforcement du travail en réseau avec les acteurs concernés :

- la Confédération, les cantons, l'agence nationale suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité « Movetia », des écoles, des ONG, des acteurs économiques.

Pour ces quelques raisons et toujours à l'écoute des déclarations du Conseil fédéral, je vous invite à prolonger cette dynamique positive en faveur de la formation professionnelle en soutenant le postulat.